



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## COMMUNE DE HUTTENDORF

### EXTRAIT

du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal

**Séance du 03 février 2025  
à 19h30**

sous la présidence de Monsieur Francis KLEIN, Maire

Nombre de conseillers en exercice : **15**  
Nombre de conseillers présents : **10**  
Nombre de conseiller absent : **5** (dont 5 procurations)

Date de la convocation : 27 janvier 2025

Présents : M. Francis KLEIN – Maire, M. Claude GRASSER, M. Martin LAUGEL – Adjoints, Mme Estelle DAUL, Mme Séverine FETTER, Mme Carine MICHEL, Mme Nathalie LENGENFELDER, M. Ludovic BARTHEL, Mme Sophie SCHERRER et M. Denis LANG.

Absents excusés avec procurations : M. Michel BARTH qui a donné procuration de vote à M. Denis LANG, Mme Cindy LAEMMEL qui a donné procuration à Mme Sophie SCHERRER, M. Jean-François MUNIER qui a donné procuration à M. Martin LAUGEL, M. Cédric GUTHERTZ qui a donné procuration à M. Claude GRASSER, M. Christophe NAGEL qui a donné procuration à M. Francis KLEIN.

#### Ordre du jour :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 9 décembre 2024

*Intervention de Monsieur Tommy DORSI, MP Conseil, concernant les travaux de la salle polyvalente*

- Travaux de restructuration de la salle polyvalente : Lot 08 - Avenant n°1
- Travaux de restructuration de la salle polyvalente : MP conseil : Avenant n°1
- Balayage mécanique : Communauté d'Agglomération de Haguenau : Avenant n°1
- Acceptation d'un don du Club « Les Dynamiques »
- Proposition de subvention Jeunes Sapeurs-Pompiers du Val-de-Moder
- Proposition de don aux sinistrés du cyclone Chido à Mayotte

#### Désignation d'un secrétaire de séance DE\_2025\_001

Monsieur le Maire propose que M. Martin LAUGEL soit nommé secrétaire de séance.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **DESIGNE M. Martin LAUGEL secrétaire de séance.**

#### Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 9 décembre 2024 DE\_2025\_002

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal du conseil municipal du 9 décembre 2024.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité,**

- **APPROUVE le procès-verbal du conseil municipal du 9 décembre 2024.**

### **Travaux de restructuration de la salle polyvalente : Lot 08 - Avenant n°1 DE\_2025\_003**

Le lot 08 a été attribué à l'entreprise GEISTEL pour un montant de 48 500,00 € HT.  
Il s'avère que certains travaux demandés initialement ne sont pas nécessaires mais d'autres sont à prévoir en ce qui concerne l'habillage de la grande salle et la fourniture de dalles de plafond.

Le montant définitif total de ce lot passera donc à 45 395,55 € HT.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **APPROUVE l'avenant n°1 au lot 08 Platerie Isolation Cloisons pour un montant de 3 725,34 € HT**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant.**

### **Travaux de restructuration de la salle polyvalente : MP Conseil - Avenant n°1 DE\_2025\_004**

Suite aux échanges avec MP Conseil et au vu de l'avancement des travaux de restructuration de la salle polyvalente, il est proposé d'intégrer un mois supplémentaire de suivi dans la mission en cours.

Cette prestation complémentaire représente un montant de 1 980,00 € HT.

Afin de formaliser cet ajout, il est nécessaire que le Conseil Municipal délibère pour la validation d'un avenant au contrat initial.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **APPROUVE l'avenant n°1 au MP Conseil concernant l'intégration d'1 mois de suivi complémentaire pour un montant de 1 980,00 € HT**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant.**

### **Balayage mécanique – Communauté d'Agglomération de Haguenau - Avenant n°1 DE\_2025\_005**

La commune a signé une convention avec la CAH pour la réalisation de balayages mécaniques sur son territoire. Pour 2024, il était prévu la réalisation de 8 balayages pour un montant 4 266,00 €.

Cependant, seuls 6 balayages ont pu être effectués, le montant actualisé est de 3 544,90 €. En conséquence, la CAH propose un avenant visant à réduire le forfait facturé afin de prendre en compte les prestations non réalisées.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **APPROUVE l'avenant n°1 à la Convention de prestation de balayages mécaniques avec la CAH, ajustant le montant facturé en fonction des prestations effectivement réalisées.**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant.**

### **Acceptation d'un don du Club « Les Dynamiques » DE\_2025\_006**

La commune a financé l'impression de 300 livres « Huttendorf en rétro vision », rédigées par des membres du Club « Les Dynamiques », des habitants de la commune et d'autres acteurs de la commune, pour un montant de 8 419,96 €.

Le Club « Les Dynamiques » s'est occupé de la vente au prix de 40,00 € l'unité.  
75 livres ont été vendus à ce jour.

Le Président a proposé de reverser à la commune le montant de 3 000,00 €.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **ACCEPTTE le don de 3 000,00 € du Club « les Dynamiques » de Huttendorf**

**Proposition de subvention Jeunes Sapeurs-Pompiers du Val de Moder**  
**DE\_2025\_007**

Dans le cadre de l'engagement citoyen et du devoir de mémoire, les sections des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Niederbronn-les-Bains et du Val de Moder organisent un week-end mémoriel à Paris au mois de mai 2025.

Le moment fort de ce séjour sera la participation à la cérémonie du ravivage de la Flamme de la Tombe du Soldat Inconnu sous l'Arc de Triomphe.

Afin de financer ce projet, les JSP sollicitent une subvention de la commune.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **ACCORDE une subvention d'un montant de 150,00 € aux sections de Jeunes Sapeurs-Pompiers de Niederbronn-les-Bains et du Val de Moder pour leur projet de séjour mémoriel à Paris**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires au versement de cette subvention.**

**Proposition de don aux sinistrés du cyclone Chido**  
**DE\_2025\_008**

Le cyclone CHIDO a récemment frappé l'île de Mayotte, causant d'importants dégâts matériels et humains. En réponse à cette catastrophe d'ampleur exceptionnelle, l'Association des Maires de France, en partenariat avec la protection civile et la croix rouge, a lancé un appel à la solidarité nationale pour venir en aide aux sinistrés.

Le Gouvernement et l'ensemble des associations agréées de sécurité civile sont pleinement mobilisés pour accompagner la population mahoraise dans cette épreuve.

Sensible à cette situation dramatique et soucieux de témoigner son soutien aux habitants, aux communes et aux élus de Mayotte, le Conseil Municipale souhaite apporter sa contribution à cet élan de solidarité nationale.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à 5 POUR, 4 ABSTENTIONS, 1 CONTRE,**

- **ACCORDE une aide financière d'un montant de 250,00 € en faveur de la Protection Civil**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à procéder au versement de cette aide et à signer tout document nécessaire à sa mise en œuvre.**

La séance est close à 22h30.

**Le Maire :**

**Le Secrétaire :**